

Arras, le 24 mai 2018

Organisation de réunions publiques relatives au PPRI de la Clarence

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) élabore le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de la Clarence. Document valant servitude d'utilité publique, il permettra de maîtriser l'urbanisme dans les secteurs à risques.

Le comité de concertation s'est réuni le 26 avril 2018 en présence de Nicolas HONORE, sous-préfet de l'arrondissement de Béthune. Il a permis de présenter aux élus les cartographies d'aléas définies.

Deux réunions publiques sont programmées les :

- **le mercredi 13 juin 2018, 19h**, Salle des fêtes de Pernes
- **le jeudi 14 juin 2018, 19h**, Salle Sainte Cécile de Lillers

La démarche d'élaboration, les cartes d'aléas et les prochaines étapes y seront présentées. Les services de l'Etat répondront aux questions du public présent.

Les cartes et l'avancée du projet peuvent être consultées sur le site des services de l'État dans le Pas-de-Calais à partir du lien :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plan-de-prevention-des-risques/PPRN-Inondation-en-cours>

ainsi que sur le site internet dédié au projet : <http://www.ppri-clarence.fr>